



Strasbourg, vendredi 13 mars 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/01341

Pris en application :

Règlement particulier de police du port, établi par arrêté préfectoral du 3 septembre 2014

**Modalités d'exploitation (Fermeture
écluse sud jusqu'à nouvel ordre)****Ecluse sud fermée à compter du 15/03/2020 - 16h00****Indisponibilité d'un sas non dimensionnant (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- à partir du 15/03/2020 à 16:00 au 15/04/2020 à 00:00o **Port autonome de Strasbourg, Bassin René Graff (Ecluse sud incluse)****Commentaire :**

Dans le cadre de l'adaptation du service lié à la pandémie, l'écluse sud est retiré du service à partir du dimanche 15 mars 2020 à 16h00, et jusqu'à nouvel ordre. Il est rappelé que le passage doit intervenir de telle sorte à permettre une fin d'éclusage et une libération du sas avant l'horaire précité.

Pendant cette période de fermeture de l'écluse sud, l'écluse nord sera en fonction 24H/24H.

Des fermetures temporaires de cette dernière sont susceptibles d'être ordonnées le cas échéant ; elles seront communiquées aux usagers par voie de nouvel avis à la batellerie.

Service(s) à contacter :

Port autonome de Strasbourg, Unité Ecluses et Appontements (UEA), 25 rue de la Nuée bleue - CS 80407,
67002 STRASBOURG

Tél : 03 88 21 78 24 - Fax : 03 88 23 56 57

Date limite d'affichage :

16/04/2020

Chef de Service

Thomas SCHAEFFER